

Bureau de la CLE du 8 juillet 2022

Ordre du jour



1. **Avis sur le cahier des charges de l'étude de gestion quantitative avec une analyse Hydrologie – Milieu – Usages – Climat (HMUC)**

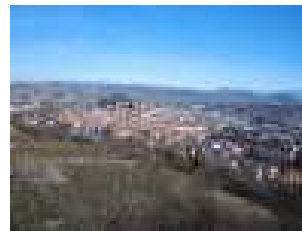


2. Point d'avancement du déploiement de la **stratégie envisagée** pour construire les attentes des acteurs du bassin versant de la Loire, en partenariat avec ceux du bassin de l'Ardèche, en prévision du renouvellement de la concession de **l'aménagement hydroélectrique de Montpezat**



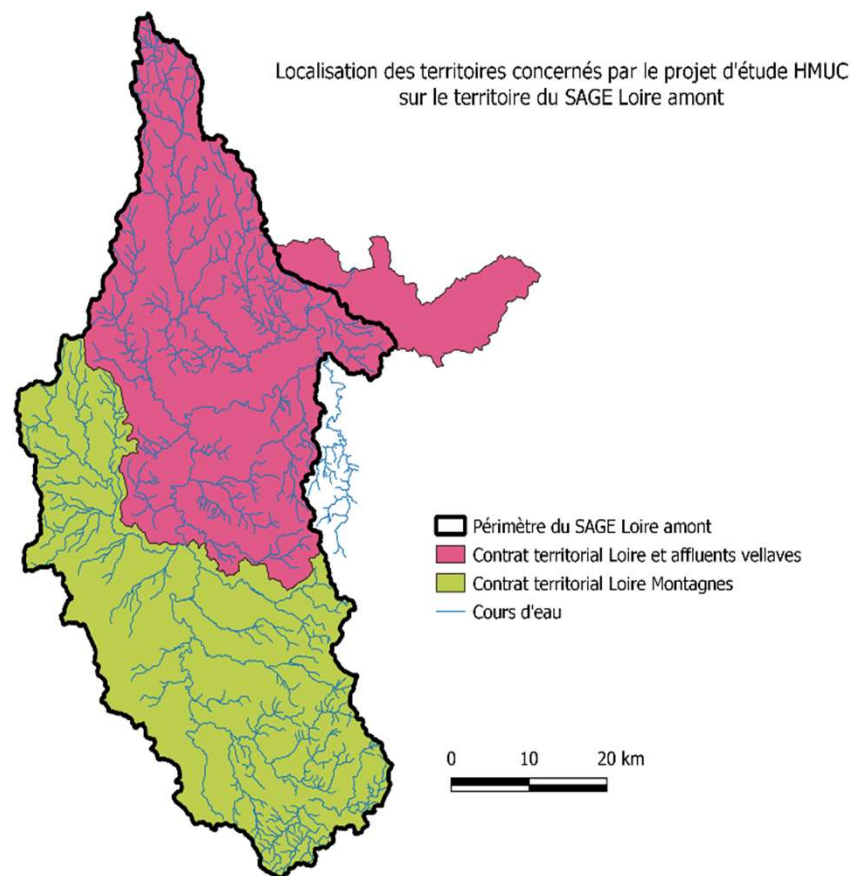
3. Point sur la situation **hydrologique printanière et estivale 2022**

4. Présentation du **projet de sentier pédagogique sur le Devès**



5. Point d'étape sur **l'étude préalable au schéma de gestion des ressources en eau de la masse d'eau souterraine Monts du Devès**, étude lancée début 2022 et confiée au groupement Hydriad – SARL Sous-Terrain

Projet d'étude HMUC sur le haut bassin de la Loire



Plusieurs réflexions conduites ou en cours concernant la gestion quantitative :

- Bilan hydrologique du SAGE Loire amont en 2021,
- Etude adéquation besoins/ressources sur Lignon
- Etude HMUC sur le CTLAV,
- Étude préalable HMUC sur axes Loire et Allier,
- Schéma de gestion ressources en eau souterraine du Devès,
- Réactualisation SDAEP en Haute-Loire.....

Mais connaissances de la ressources, des milieux, des usages et des effets prévisibles du changement climatique encore insuffisantes.

D'où projet étude HMUC pour définir stratégie « quantitative » du SAGE.

Ses conclusions pourront également **alimenter les réflexions au niveau bassin.**

Objectifs de l'étude :

Compléter les connaissances existantes

Partager un constat commun sur la disponibilité de la ressource, superficielle et souterraine, aujourd'hui et demain, en intégrant une vision prospective et les effets du changement climatique et **disposer d'éléments similaires à ceux des territoires voisins**

Définir les **volumes maximum mobilisables** permettant de sécuriser les usages en veillant à la protection des milieux aquatiques

Estimer le **déficit quantitatif** par masse d'eau et leur **état**, ainsi que les **actions** à mettre en œuvre en priorité pour assurer l'équilibre quantitatif et l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. (proposition du programme d'actions en tranche optionnelle)

Définir la **politique de planification de la gestion quantitative de la ressource en eau sur le territoire du SAGE Loire amont** (hors présent marché)

Projet d'étude HMUC sur le haut bassin de la Loire



Phase préliminaire : Acquisition de connaissances

Phase 1 : Etat des lieux de la ressource et des prélèvements

- Hydrologie : Quantification et fonctionnalités des ressources en eau superficielle et souterraine du bassin, en caractérisant les échanges nappes - rivières
- Milieux : Evaluation des besoins en eau des milieux, hors et durant la période d'étiage
- Usages : Evaluation des pressions quantitatives (prélèvements) et de leur gestion

Phase 2 : Diagnostic (adéquation besoins / ressources)

- Estimation de l'impact des pressions sur les ressources en eau
- Analyse de l'adéquation des besoins des milieux et des usages vis-à-vis des ressources disponibles

Phase 3 : Analyses prospectives

- Besoins et prélèvements
- Climat : Changement climatique, et impact sur l'hydrologie
- Analyse de l'adéquation des besoins des milieux et des usages vis-à-vis des ressources disponibles

Phase 4 : Quantification des volumes consommables (et des débits prélevables instantanés maximaux ?)

Projet d'étude HMUC sur le haut bassin de la Loire



Phase 5 – en tranche optionnelle

- Sur tout le territoire du SAGE Loire amont : proposition d'axes de réflexion et pistes d'actions et d'une stratégie de gestion quantitative du SAGE Loire amont (en tranche optionnelle)

La réflexion sera suivie d'une étape qui concernera l'ensemble du bassin Loire amont et qui n'est pas incluse dans la cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt :

Phase 6 – à conduire fin 2024 – début 2025 – en tranche optionnelle : partage et validation de la stratégie de gestion quantitative du SAGE Loire amont, à partir des pistes d'action adaptées aux enjeux des territoires et aux priorités identifiées dans le cadre des phases précédentes et des autres réflexions menées sur le territoire. Au cours de cette étape, concertation avec les acteurs du territoire du SAGE Loire amont et en inter-SAGE (Haut-Allier, Lignon, Loire en Rhône Alpes).

Planning : phases préliminaire à 4 à conduire avant fin 2023

Aménagement hydroélectrique de Montpezat



Stratégie envisagée pour construire les attentes des acteurs du bassin versant de la Loire, en partenariat avec ceux du bassin de l'Ardèche, en prévision du renouvellement de la concession

Co-construction d'une vision partagée et d'une ambition commune pour le territoire en prévision du renouvellement de la concession

Pour rappel, principe validé lors du dernier Bureau de la CLE du SAGE Loire amont

Validation de son contenu et des modalités de son portage via :

- Des rencontres individuelles des différents acteurs concernés : EPTB Ardèche (SAGE Ardèche), SEBA, ...Nota : des courriers déjà envoyés à ce sujet en décembre 2020 au Préfet de Haute-Loire et au Président du Département 43)
- Un travail technique via le groupe d'experts sur Montpezat
- Une présentation en CIS Ardèche / Loire amont : objectif fin 2022
- Une validation en CLE (Loire amont et Ardèche)

Annonce faite de cette intention lors d'une visite de l'aménagement le 20 juin 2022 en présence d'EDF, des Présidents des 2 Comités de bassin, des directeurs des deux agences de l'eau, des Présidents des SAGE Ardèche, Loire amont, Loire en Rhône Alpes,

Président du SAGE Loire amont élu Vice-Président du SAGE Ardèche

Aménagement hydroélectrique de Montpezat



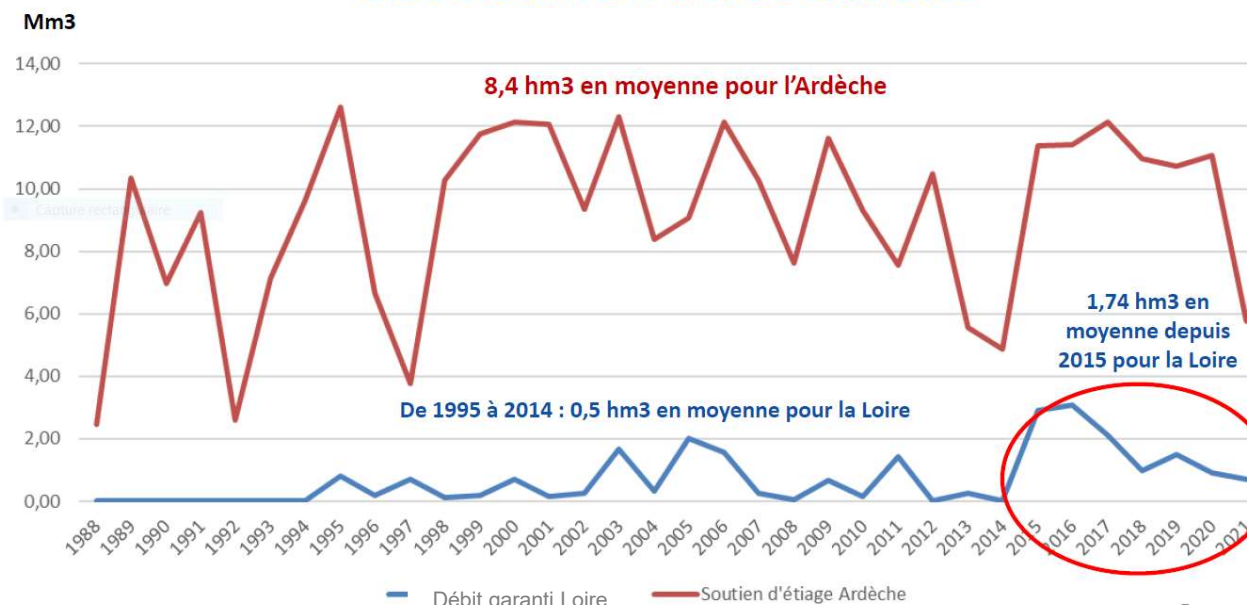
Stratégie envisagée pour construire les attentes des acteurs du bassin versant de la Loire, en partenariat avec ceux du bassin de l'Ardèche, en prévision du renouvellement de la concession

Marché lancé en juin 2022,
et analyse des retours en
cours :

A - Actualiser l'état des lieux des masses d'eau concernées par l'aménagement hydroélectrique de Montpezat, en y intégrant le lac d'Issarlès

B - Approfondir la connaissance des aménagements pour plusieurs paramètres suite à l'étude conduite en 2012/2013 par Eccel environnement

HISTORIQUE DU SOUTIEN D'ETIAGE DE LA LOIRE ET ARDECHE SUR LA PERIODE 1988-2021



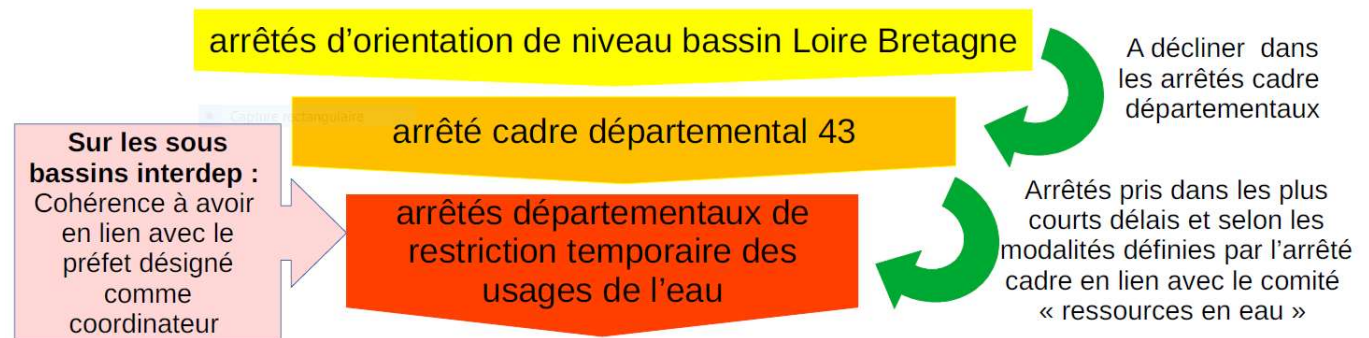
Point sur la situation hydrologique 2022

Révision de l'arrêté cadre sécheresse Haute-Loire

- Arrêté de 2014 définissant le cadre des interventions pour faire face à un épisode de sécheresse
- Révision vient d'être présentée au Comité Départemental de l'Eau du 20 juin 2022 :
 - définition des sous bassins (inclus dans des zones nodales)
 - définition des stations hydrométriques (fiabilité à l'étiage des stations, cohérence hydrographique sur la zone surveillée)
 - fixation des seuils pour chaque niveau de gravité au droit des stations HYDRO
 - indicateurs complément (nappes souterraines, observations visuelles, tension AEP, ...)
 - conditions de déclenchement des seuils pour chaque niveau de gravité
 - rédaction des mesures de restriction en regard des documents cadres



Principe des 3 échelles de gouvernance



Conformité à avoir avec l'arrêté d'orientation du bassin Loire Bretagne

Point sur la situation hydrologique 2022

Rappel des actions précédentes en Haute-Loire :

- arrêté préfectoral du **25 mai 2022, Haute-Loire en état de « vigilance sécheresse »** (début d'année marqué par des températures plus douces que les moyennes habituellement observées et par un déficit pluvieux important.
- arrêté préfectoral du **20 juin 2022, Haute-Loire en état de « Alerte »** (déficit pluvieux général sur le département (de 50% à 60% localement); prévisions de températures très hautes et très faibles pluviométries attendues) d'où mise en application des mesures de restriction de l'usage de l'eau qui visent l'ensemble des usagers (entreprises, agriculteurs, collectivités , particuliers, ...).

Remarques :

- décisions prises suite à l'observation des indicateurs de sécheresse (bilan climatique, prévisions météorologiques, valeurs des débits des cours d'eau, indice d'humidité des sols, observation des assecs sur les cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état des ressources en eau potable)
- sur la Loire en Ardèche, vigilance le 3/6/22 et alerte à partir du 20/06/22

Point sur la situation hydrologique 2022

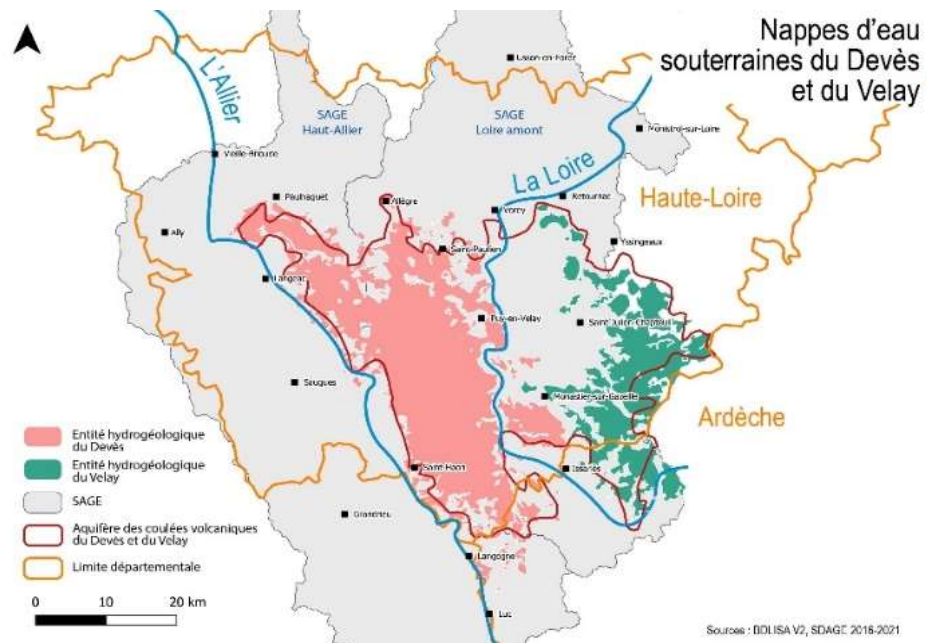
La situation aujourd'hui et l'avis du Comité ressource en eau :

Au vue de :

- la situation des ressources souterraines (pas de réalimentation des nappes),
- des situations tendues pour l'alimentation en eau potable,
- des prévisions pour les 15 prochains jours (fortes températures, pas de précipitations),

probable reconduction situation alerte avec potentiellement un ajustement du classement du niveau de sécheresse sur les axes A et L en concordance avec les dpts limitrophes

Etat d'avancement de la réflexion sur la masse d'eau souterraine du Devès

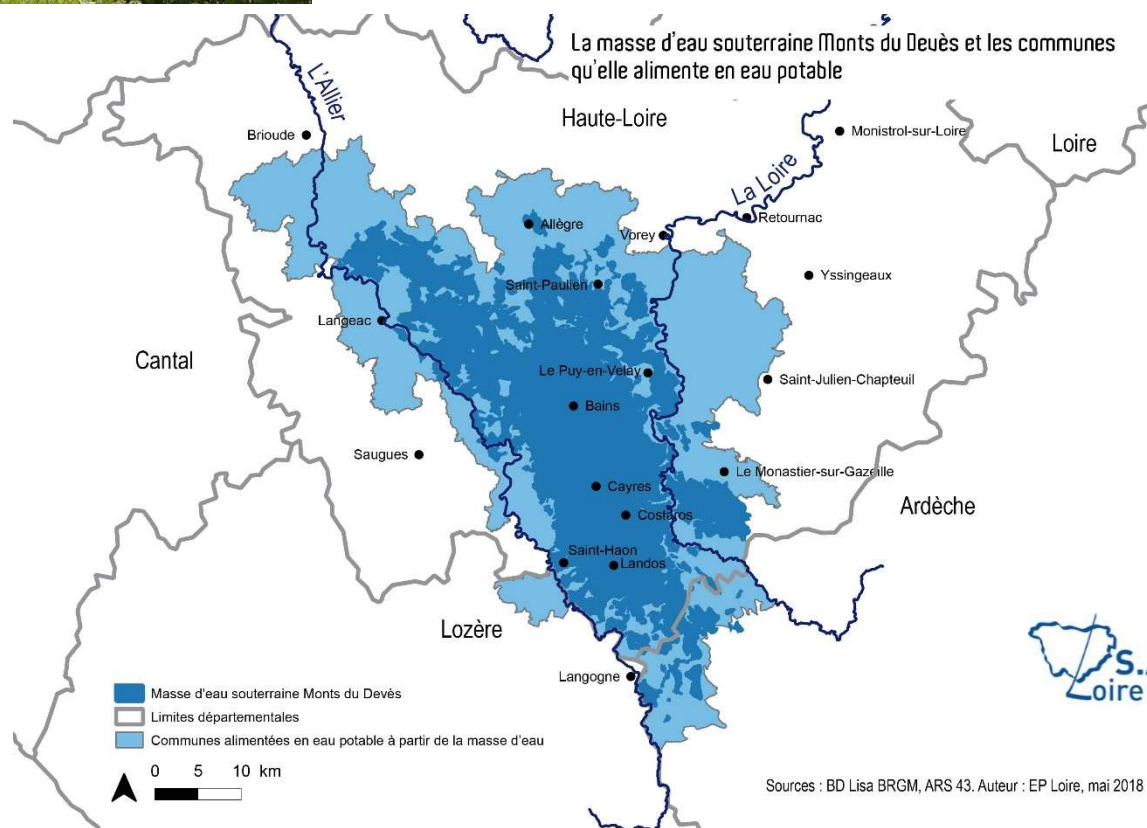


Rappel des actions précédentes :

- Travail en inter-SAGE depuis 2017
- Plusieurs stages réalisés sur la masse d'eau souterraine du Devès
- **Etude menée par Hydriad (2018-2019) :** synthèse des connaissances et proposition d'une **méthode d'acquisition de données** dans la perspective d'un schéma de gestion des nappes du Devès
- Actions de communication et sensibilisation (projections, débats)

Contexte : la masse d'eau du Devès

- 113 communes desservies en Haute-Loire et en Ardèche (environ 100 000 habitants) pour l'alimentation en eau potable, pour des usages agricoles, géothermiques et naturels
- Ressource au fonctionnement peu connu et masse d'eau identifiée en NAEP



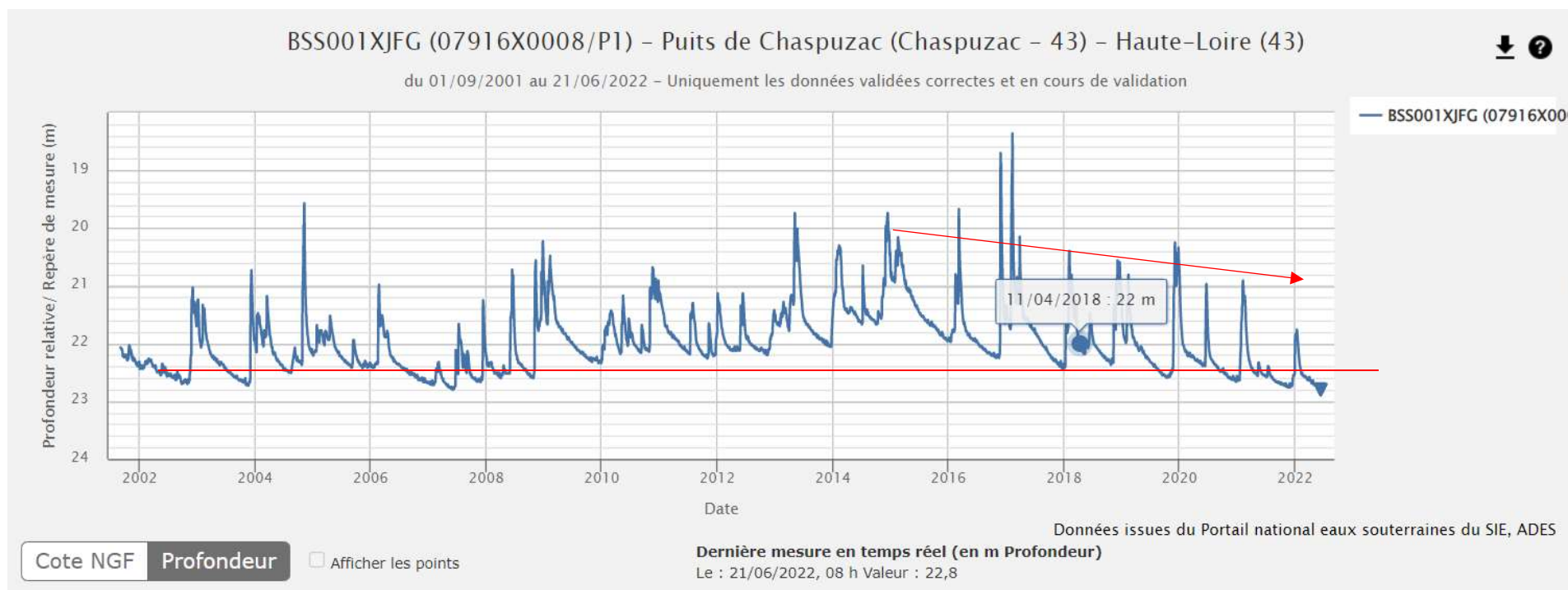
Perspectives d'évolution de la demande en eau

- Croissance démographique observée en 2010-2015 qui laisse présager une légère tendance à l'augmentation de la population (estimée durant les 10 prochaines années de l'ordre de **quelques centaines d'habitants**)
- **Peu de projets économiques** sollicitant un usage particulier d'eau identifiés par les intercommunalités
- Augmentation des prélèvements sur le Devès pourrait provenir de **l'accroissement du nombre de communes extérieures au Devès desservies** à partir de cette masse d'eau

Evolution du climat incertaine et préoccupante (Explore 2070 et ICC Hydroqual)

- Evolution des températures de l'air : **+2.3°C en milieu du siècle**
- Evolution des pluies :
 - Légère baisse du cumul annuel pour le scénario médian (-3.0%) en milieu du siècle,
 - Plus grande variabilité,
 - Baisse des précipitations du mois de mai à septembre/octobre en milieu du siècle.
- Evolution de l'ETP :
 - Forte augmentation de l'ETP sur l'année (+22.7%),
 - Augmentation très marquée en automne.
- Baisse de **la recharge de l'ordre de 23%** dans la partie amont du bassin de la Loire

Des signes inquiétants au niveau des dispositifs de suivi existant



Investigations sur 4 ans sur les nappes du Devès

Rappel des dispositions du SAGE

- Des dispositions en lien avec le suivi de la qualité et de la quantité de la ressource souterraine du Devès
- Une disposition visant à mettre en place à terme **un schéma de gestion de la NAEP du Devès** (prévu également par le SDAGE 2016-2021)

Principales données manquantes

Quantitatives :

- Connaissances par secteur des entrées (recharge) et sorties d'eau
- Stockage et circulation intérieure des eaux
- Evaluation potentiel de la ressource

Qualitatives :

- Evolution de la concentration de nitrates

D'où lancement d'**investigations pour affiner les bilans d'eau des nappes** et se questionner à chaque étape sur **l'opportunité de lancer un schéma de gestion**



Objectifs de l'étude

→ Apporter les éléments requis pour la préparation d'un schéma de gestion



Crédits : B. MONTORIER

Volet technique

Phase 1 :

- Choix des unités jugées prioritaires
- Mise en place de l'observatoire

Phase 2 :

- Acquisition de connaissances géologiques, géophysiques, hydrogéologiques, pluviométrique, hydrologiques

Phase 3 :

- Interprétations (annuelles + finale)

Volet concertation

Information :

- Document d'information à destination des administrations et organismes
- Trois réunions d'information à destination des élus

Concertation :

- Entretiens auprès des acteurs du territoire afin de récupérer leur ressenti et leurs préoccupations (17 à ce jour)
- Tables de concertation visant la préfiguration des éléments du schéma de gestion



Investigations sur 4 ans sur les nappes du Devès

Calendrier de mise en œuvre

- **Mars 2020** : validation du CCTP en CLE (Haut-Allier) et en bureau de CLE (Loire amont)
- **2020 et 2021** : recherche de financements
- **Début 2022** : lancement de l'étude

Actions conduites à ce jour et à venir

- **Réunion de travail avec les Présidents des deux CLE le 4 avril 2022**
- **Lancement des entretiens auprès des acteurs du territoire afin de récupérer leur ressenti et leurs préoccupations**
- **Trois réunions d'information à destinations des élus**

Perspectives

- **Mise en place rapide d'un schéma de gestion**



Contact



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter:

Valérie Badiou

Etablissement Public Loire

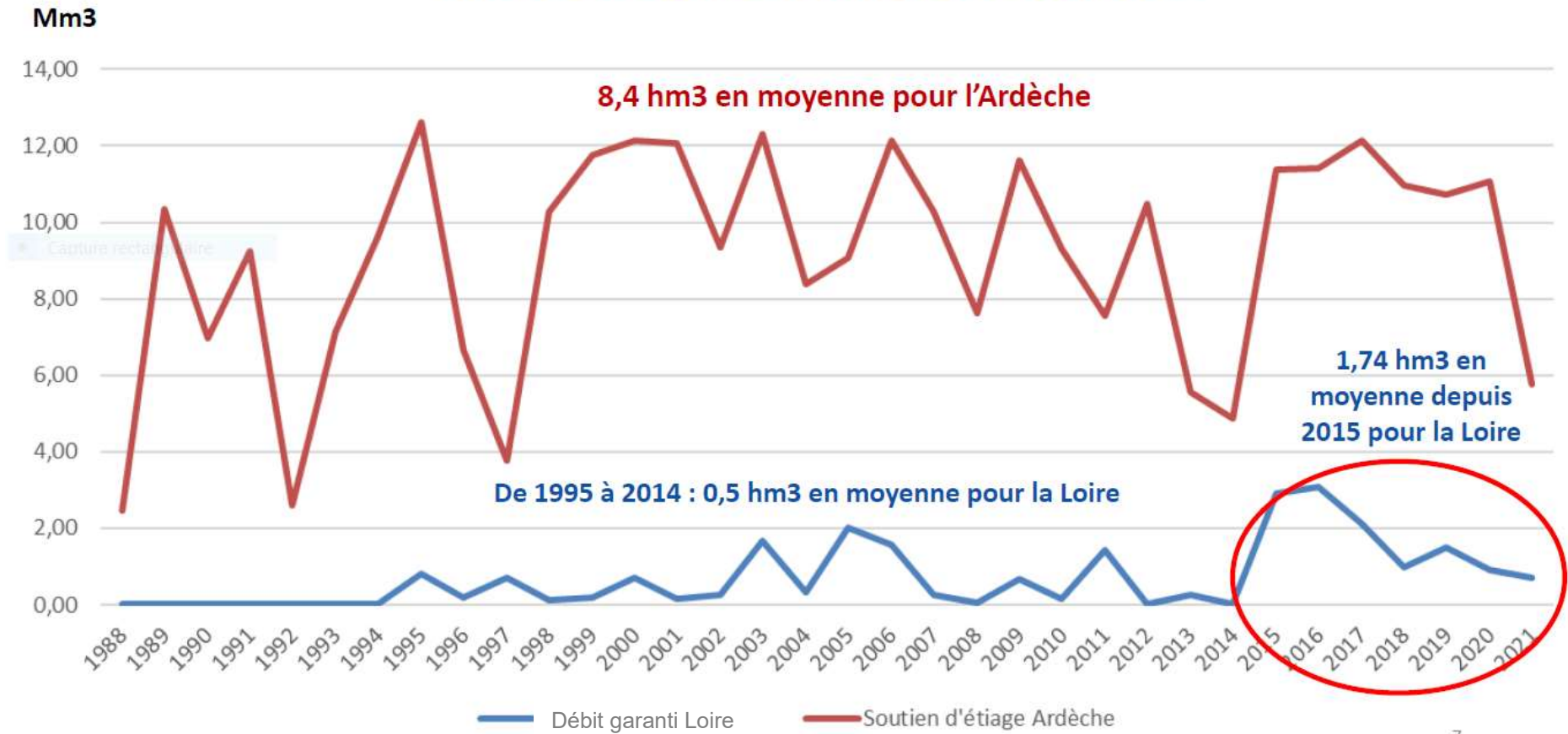
07 50 67 41 48

valerie.badiou@eptb-loire.fr

Merci de votre attention



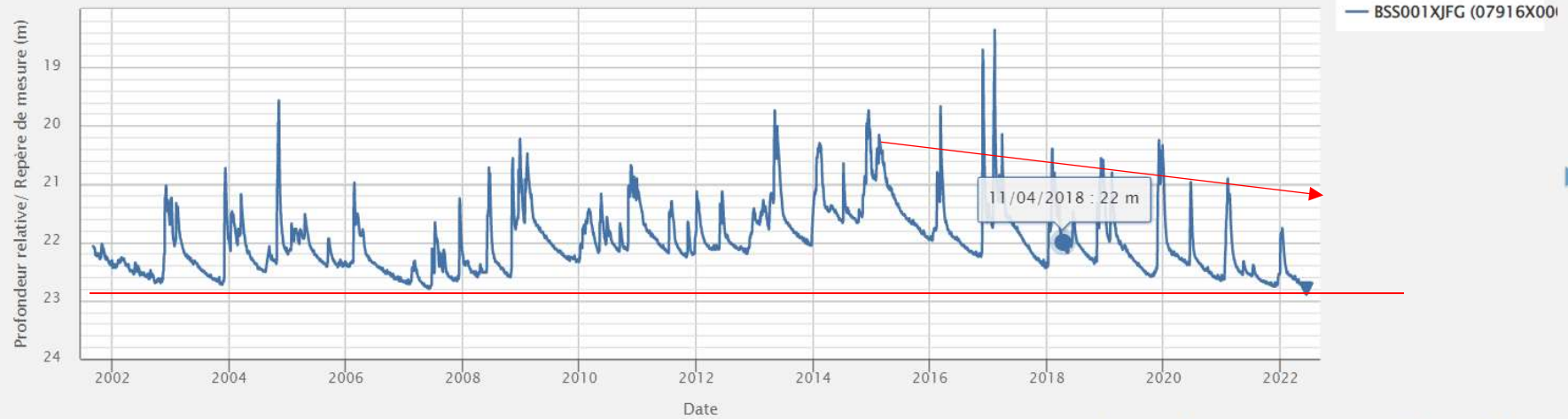
HISTORIQUE DU SOUTIEN D'ETIAGE DE LA LOIRE ET ARDECHE SUR LA PERIODE 1988-2021



BSS001XJFG (07916X0008/P1) - Puits de Chaspuzac (Chaspuzac - 43) - Haute-Loire (43)



du 01/09/2001 au 21/06/2022 - Uniquement les données validées correctes et en cours de validation



Cote NGF

Profondeur

Afficher les points

Données issues du Portail national eaux souterraines du SIE, ADES

Dernière mesure en temps réel (en m Profondeur)

Le : 21/06/2022, 08 h Valeur : 22,8